



**FESTIVAL CINEMATOGRAPHIQUE
DE DOCUMENTAIRES ET
CINEMA SOCIAL DES PAYS DU SUD**
**13^{EME} EDITION (BOLOGNE ET FLORENCE,
10 - 13 OCTOBRE 2019)**
www.terradituttifilmfestival.org

REGLEMENT

Les Organisations Non Gouvernementales WeWorld GVC Onlus et COSPE Onlus ouvrent la treizième édition du **Terra di Tutti Film Festival** *Les voix du monde invisible*.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le concours est international, sans distinction de nationalité, d'âge ou de profession.
La participation est gratuite.

OBJET DU CONCOURS

Le concours est réservé aux courts, moyens et long métrages (de maximum 90 minutes). Les œuvres doivent appartenir à une des catégories suivantes :

- Documentaire
- Cinéma d'animation
- Docu-fiction
- Web-séries

La 13^{ème} édition du Terra di Tutti Film Festival est dédiée comme toujours à donner de la visibilité et approfondir les thèmes suivants: Droits Humains, Égalité de Genre, Interculturalité, Émergences Humanitaires, Durabilité Environnementale, Écologie, Souveraineté Alimentaire, Économies Alternatives (modèles alternatifs de production, de distribution, consommation et épargne et expériences d'économie sociale et solidaire, qui mettent au centre les personnes et l'environnement et qui favorisent un développement économique égalitaire et ré-distributif) et les Migrations. Une attention spéciale sera dédiée aux thématiques de genre. Cette édition 2019 aura les thèmes prioritaires suivants:

- Lutte contre la pauvreté
- Développement durable dans ses différentes dimensions (environnementale, sociale, économique etc.)
- Processus communautaires et participatifs dans la planification et réalisation des activités dans les territoires
- Conflits sociaux et connaissances écologiques traditionnelles comme instruments d'un développement alternatif

- Changement climatique, accès aux ressources, énergies renouvelables
- Souveraineté alimentaire, agriculture paysanne, développement rural durable, accaparement des terres
- Eau comme bien commun et accaparement de l'eau
- Valorisation et préservation des ressources naturelles et des forêts
- Économie sociale et solidaire
- Migrations, traite et trafic des êtres humains, paix et droits humains, nouvelles citoyennetés
- Accès à la santé, prévention et lutte contre le SIDA
- Genre, culture LGBTQ+, lutte contre les discriminations

MODE DE PARTICIPATION

- Chaque auteur peut soumettre au maximum trois œuvres. Les œuvres réalisées avec n'importe quelle technique (y compris l'animation) après le 1^{er} janvier 2017 sont admises.
- La demande de participation pour les œuvres produites par des maisons de production des 36 pays de l'OCSE (<http://www.oecd.org/about/membersandpartners/>), quelle que soit la nationalité du réalisateur, est accessible via le site <https://filmfreeway.com/TerradiTuttiFilmFestival>
- La demande de participation pour les œuvres produites par des maisons de production d'autres pays du monde (quelle que soit la nationalité du réalisateur) se fait gratuitement en remplissant la « fiche de participation » présente sur le site officiel du Festival www.terradituttifilmfestival.org.

Une fois la candidature complétée, le candidat recevra une confirmation de son inscription par courrier électronique. **TRES IMPORTANT. Sous peine d'exclusion, il est indispensable d'envoyer par courrier électronique à l'adresse info@terradituttifilmfestival.org la décharge de responsabilité** téléchargeable sur le site officiel du Festival www.terradituttifilmfestival.org, dûment complété et signé.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au **30 Juin 2019**.



**FESTIVAL CINEMATOGRAPHIQUE
DE DOCUMENTAIRES ET
CINEMA SOCIAL DES PAYS DU SUD**
**13^{EME} EDITION (BOLOGNE ET FLORENCE,
10 - 13 OCTOBRE 2019)**
www.terradituttifilmfestival.org

.....
PRIX TTF13

Le Festival propose **4 prix de 1000 (mille) Euros pour les 4 meilleurs œuvres:**

- 1. Prix Benedetto Senni**, d'une valeur de 1.000 Euros, sera remis à la meilleure œuvre traitant des thématiques relatives à la lutte contre la pauvreté, la valorisation et préservation des ressources naturelles, la souveraineté alimentaire, l'agriculture durable et biologique, l'accès à l'eau et les migrations.
- 2. Prix Giovanni Lo Porto**, à la mémoire du coopérant et collaborateur de GVC tué en 2015 pendant une opération contre le terrorisme menée par les Etats-Unis. Le prix, d'une valeur de 1.000 Euro, a le but de valoriser les documentaires qui racontent les efforts héroïques et la résistance d'hommes et femmes qui ne reculent pas face à la violence et à l'oppression, mais qui promeuvent des valeurs tels que la solidarité et le respect des droits humains, de paix et de liberté.
- 3. Prix Histoires de jeunes invisibles**, d'une valeur de 1.000 (mille) Euros, attribué par un jury composé de membres et d'employés d'EmilBanca, dédié aux jeunes invisibles racontés par des auteurs qui ont moins de 35 ans. Le prix vise à soutenir et à améliorer les jeunes auteurs qui racontent les défis auxquels les nouvelles générations font face.
- 4. Prix Les voix de femmes invisibles**, d'une valeur de 1.000 (mille) Euros, attribuées par un jury composé de membres de Coop Alleanza 3.0, est une reconnaissance des meilleurs audiovisuels sur les questions féminines.

.....
REMISE DES PRIX

La remise des prix aura lieu pendant la soirée de clôture du Festival le 13 Octobre 2019 à Bologne.

Les décisions relatives à la remise des prix sont sans appel.



**FESTIVAL CINEMATOGRAFIQUE
DE DOCUMENTAIRES ET
CINEMA SOCIAL DES PAYS DU SUD
13^{EME} EDITION (BOLOGNE ET FLORENCE,
10 - 13 OCTOBRE 2019)**
www.terradituttifilmfestival.org

RESPONSABILITÉ

Les documents reçus ne seront pas retournés et feront partie des archives du Terra di Tutti Film Festival. Les œuvres soumises et présentées en compétition sont une propriété des auteurs, qui toutefois donnent leur accord pour les utiliser pendant les jours du festival à Bologne et à Florence du 10 au 13 octobre 2019, ainsi que dans les manifestations à but non lucratif connexes, à vocation sociale avec entrée gratuite, à Bologne et dans d'autres villes, toujours en informant les auteurs.

L'envoi des œuvres implique une autorisation aux organisateurs du Festival de diffuser et de mettre à la disposition du public- via son site internet et avec tout autre moyen ou sous une forme connue – des clips ou des bandes annonces des œuvres présentées, sans réclamer aucune indemnité aux auteurs.

L'envoi du matériel photographique et/ou informatif (photos de scène, photos de l'auteur, biofilmographie, synopsis, déclarations de l'auteur, affiches, etc.) concernant le film envoyé implique également l'autorisation aux organisateurs du festival de diffuser et de mettre à la disposition du public des images et des informations concernant les œuvres présentées.

L'organisation du festival n'assume aucune responsabilité pour tout vol ou dommage aux œuvres. Chaque auteur est responsable du contenu de sa vidéo et autorise explicitement le Terra di Tutti Film Festival et ses promoteurs WeWorld GVC Onlus et COSPE Onlus à effectuer des duplications et des projections des œuvres présentées à des fins exclusivement culturelles.

L'organisation se réserve le droit d'annoncer toutes les inscriptions soumises et admises au concours sur le site. La publication sera postérieure à la date limite d'inscription, après août 2019.

La participation au concours et l'envoi des œuvres impliquent l'acceptation sans réserve du présent règlement.

La participation au Festival implique la lecture et l'approbation implicite des informations relatives au traitement des données personnelles présentées par les organisateurs dans la fiche d'inscription. Conformément à la loi italienne sur la protection de la vie privée D.Lgs 101/2018,

les organisateurs du Festival sont les titulaires des données personnelles envoyées.

Les contenus des œuvres présentées au concours (images, sons, animations) doivent respecter la réglementation en vigueur sur les droits d'auteur et être en règle vis-à-vis de l'acquittement des droits SIAE. Le Terra di Tutti Film Festival et ses promoteurs WeWorld GVC Onlus et COSPE Onlus déclinent toute responsabilité dans ce domaine. La participation au concours implique la responsabilité personnelle exclusive de l'auteur en cas d'irrégularités dans ce domaine ; les organisateurs se réservent le droit sans appel d'exclure du concours et de révoquer d'éventuels prix des œuvres présentant de telles irrégularités.

Les contenus retenus offensifs ou pouvant nuire à l'image des promoteurs et/ou au code éthique de WeWorld GVC Onlus et COSPE Onlus seront exclus du concours et ne seront pas publiés, par décision sans appel des organisateurs du concours.

La Direction du Festival se prononcera sur les éventuels cas de controverse et sur tout ce qui n'est pas clairement prévu dans le présent règlement. Le Tribunal de Bologne est compétent, en dernier ressort, pour toute controverse éventuelle.

Pour information:

WWW.TERRADITUTTIFILMFESTIVAL.ORG